



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

[mairie.stbarnabe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbarnabe@wanadoo.fr)

**Site internet :**

[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



**N° 469**

**MAI 2016**

**Horaires d'ouverture**

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

**LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI**

**LOTO DU CLUB BRUYÈRES D'ARVOR**

**SAMEDI 30 AVRIL**

**20h à la Salle des Fêtes**



**FOULEES DE LA MICHELINE**

**SAMEDI 4 JUIN**

**à partir de 14h à la Salle Omnisports**



# Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

**Notre commune se définit par nos souvenirs communs et par l'histoire que nous écrivons ensemble...**

Lors du Conseil Municipal de Mars, un droit de préemption urbain (D.P.U.) a été validé. Ce D.P.U. concerne une maison d'habitation dénommée « le Dôme » à l'intersection de la rue du Général De Gaulle et Georges Brassens. Cette maison sera abattue pour améliorer la sécurité de ce carrefour dangereux et accidentogène ; la plupart du temps la priorité à droite n'est pas respectée quand on vient de la rue des Peupliers. Par la suite, des travaux seront effectués pour une meilleure visibilité.

Ces travaux seront exécutés lors de l'aménagement de la rue principale, la rue Général De Gaulle. De ce fait, le calvaire se trouvant à proximité sera déplacé. Je fais appel à la mémoire collective pour nous donner l'historique de ce calvaire et nous aider à lui trouver un nouvel emplacement au sein de notre commune. Je compte sur vous.

## **L'extension du parc éolien de « Magouët »**

Lors du Conseil Municipal d'Avril, j'ai souhaité questionner le conseil sur l'extension du parc éolien de Magouët. Il est prévu une extension, au nord, d'une éolienne et au sud (coté Morbihan) de deux.

Ayant pris connaissance de la création d'un collectif et d'une pétition à l'encontre de cette extension, j'ai souhaité un débat démocratique sur ce sujet, rappelant la loi de la transition énergétique, l'énergie propre que les éoliennes nous procurent, mais aussi la prolifération grandissante de parcs éoliens en Centre Bretagne aujourd'hui.

J'ai donné la parole aux personnes du collectif qui étaient présentes pour nous informer de leurs doléances. Il y a eu un échange très instructif qui a permis à chaque conseiller de prendre ou pas en considération leurs revendications (nuisances sonores, espace autour et à Saint-Barnabé en voie de saturation d'éolien, un ressenti de « trop c'est trop », dépréciation immobilière...).

J'ai moi-même pris le temps d'écouter le bruit généré par les pales à 500 mètres. On les entend bien. Pour caractériser le bruit d'une éolienne, l'indicateur utilisé est l'émergence, qui désigne la différence entre le niveau sonore ambiant avec et sans l'éolienne.

Dans mon périple, j'ai rencontré une personne résignée qui m'a dit qu'elle allait chercher le silence ailleurs maintenant.

Je prends acte d'un vote sans équivoque de 11 contre, 2 pour, 2 abstentions. J'en ai fait part à la société E.D.P.R. que j'ai reçue lundi dernier qui en tire les conséquences ; elle a décidé d'abandonner le projet d'extension à Saint-Barnabé et à Rohan.

## **En Mai, fais ce qu'il te plait...**

Embellir notre commune, la rendre plus agréable, plus chaleureuse. Le mois de Mai nous donne un petit coup de pouce avec l'installation des jardinières et de compositions florales que vous commencerez à apercevoir.

## **Le 8 Mai**

J'invite la population à se joindre aux anciens combattants à la commémoration du 8 Mai. Je fais appel aux jeunes générations accompagnées de leurs parents à ne pas hésiter à venir se recueillir et écouter le message du 8 Mai, « un message de Paix ».

Je vous souhaite à tous une bonne fête du 1<sup>er</sup> mai.

**Votre Maire, Georges LE FRANC.**

# Vie communale

## Conseil Municipal du 15 Avril 2016

### Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - M. Éric LE POTTIER - Michel JOUAN – Mme Fanny PHILIPPE (Adjoint) – M. Franck JÉGLOT - Mme Véronique LE GALLO – M. Jean-Pierre ROUILLÉ – Mme Christelle GAUTHIER - MM. Thomas MAHÉO – Mme Mireille BARAN – MM. François BINET - Alain LE FORESTIER - Mme Arlette GALLAIS (Conseillers Municipaux).

### Absents excusés :

M. Jocelyne BOUTIER donnant pouvoir à Mme Fanny PHILIPPE.  
Mme Lyne MILBÉO donnant pouvoir à M. Thomas MAHÉO

### Secrétaire de séance :

Mme Christelle GAUTHIER

## SDE – RÉNOVATION EP – MAT TOMBÉ

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le mât d'éclairage public situé rue de l'ancienne laiterie est tombé (Foyer A088) et qu'il y a lieu de le changer.

Le coût avec la maîtrise d'œuvre est estimé à 860 € HT avec une participation de la commune à hauteur de 60 % de ce coût, soit 516 €.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- APPROUVE le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public pour le foyer détruit FA088 présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 860 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre)
- La Commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de compensation de la TVA et percevra de notre Commune une subvention d'équipement au taux de 60 %, conformément au règlement financier, calculée sur le montant HT de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %.
- Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités, et au prorata du paiement de celle-ci.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au contrôle de légalité.

**Interruption de la réunion à 21 heures pour un débat avec le public sur l'éolien.**

**Reprise de la réunion à 22 heures.**

**DEMANDE DE FINANCEMENT FEDER ET CONTRAT DE PARTENARIAT – enfance/petite enfance/jeunesse/culture par la MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION LOGICIELLE HARMONISÉE A L'ÉCHELLE DU PAYS CENTRE BRETAGNE – Phase 1**

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de leur schéma de mutualisation, le CIAS de la CIDERAL, la communauté de communes HARDOUINAIS-MENE et les communes se donnent pour ambition de mettre en place une solution logicielle commune pour mieux connaître et orienter les pratiques des familles en matière d'accès aux services.

Pour ce faire, piloté par le service enfance-jeunesse de la CIDERAL, les Communes et intercommunalités inscrites dans une démarche partenariale avec les acteurs institutionnels tels que la CAF et le conseil départemental des Côtes d'Armor souhaitent tendre vers une harmonisation des outils de gestion avec pour ambition :

- de créer un « guichet unique » intercommunal permettant de simplifier l'enregistrement des données des familles au stade de l'inscription des enfants dans les services proposés sur l'ensemble du territoire du Centre-Bretagne
- d'évoluer vers une stratégie web 2.0 et de démocratiser les usages liés au numérique pour les bénéficiaires mais aussi pour les gestionnaires
- de mettre en place un véritable observatoire de la fréquentation des services communaux et intercommunaux et d'en faciliter le reporting
- d'assurer l'évaluation et le bilan des actions et projets
- de rechercher des gains de mutualisation liés à des méthodes de gestion s'appuyant sur des solutions logicielles performantes

Vu le calendrier de l'opération suivant : **Date de début** : Avril 2016 - **Date de fin** : Mai 2018

Vu le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant en euros H.T.	Origine	Montant en euros	%
Dépenses éligibles	3 860,00 €	Contributions publiques		
Acquisition logicielle		Union européenne - FEDER	1 930,00 €	50,00%
		Région Bretagne	1 158,00 €	30,00%
		Autofinancement public	772,00 €	20,00%
		<b>Total public (1)</b>		
Investissements non éligibles (2)		Contributions autres que publiques		
		Autofinancement (2) privé		0,00%
		Autres fonds privés (3)		
		Recettes générées par l'opération (4)		
<b>Total dépenses (1)</b>	<b>3 860,00 €</b>	<b>Total recettes (1+2+3+4)</b>	<b>3 860,00 €</b>	<b>100,00%</b>

## **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- AUTORISE les achats pour 2 accès logiciel DOMINO WEB – 2 licences uniques Pocketo ou Tactilo – 2 tablettes WIFI – 2 accès DOMINO WEB
- VALIDE le calendrier, le plan de financement et AUTORISE le Maire à solliciter les co-financements publics ;
- AUTORISE le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution du FEDER et dans la limite du plafond des dépenses éligibles présentées ci-dessus.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au contrôle de légalité.

### **PROJET D'EXTENSION DE L'ÉOLIEN SUR MAGOUE**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du projet d'extension des éoliennes de Magouët de la Société EDPR France.

Actuellement, six éoliennes fonctionnent depuis mai 2007. L'extension projetée se composerait de trois éoliennes supplémentaires avec deux d'entre elles sur la Commune de ROHAN (au sud du parc existant) et une éolienne sur ST-BARNABE (au nord).

## **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

**Après un vote à bulletins secrets de onze votes défavorables, deux votes favorables et deux votes blancs,**

- DONNE un avis défavorable au projet d'extension de l'entreprise EDPR France.
- Un courrier sera envoyé à FUTURES ENERGIES pour son projet sur Loudéac-St-Barnabé afin qu'une réunion publique soit organisée au plus vite.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au contrôle de légalité.

### **Pour informations :**

- Point sur les travaux d'eau potable.
- Rappel sur la démolition du bâtiment 2 rue du Général de Gaulle et le déplacement de la Croix.
- Ouverture des plis du marché voirie CIDERAL mardi 19 avril.
- Le Cabinet DAGORNE – GUILLEMIN a été retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement de la mairie et les travaux d'accessibilité de la mairie – foyer social et école.
- Le projet de M. THOONSEN sera ouvert en mai prochain.
- Contact sera pris avec l'arbre de vie pour l'utilisation de la salle polyvalente.

## ÉTAT CIVIL – AVRIL 2016

**Naissances** Logann MARTAGUET LETACONNOUX, Bel Air Biolo, né le 16 Avril à Noyal-Pontivy.  
Inaya BULANCEA, 13, rue Jean Jaurès, née le 20 Avril à Noyal-Pontivy.

**Décès** Alice GAUTIER, 86 ans, décédée le 4 Avril à Saint-Brieuc, inhumée le 8 Avril à Saint-Barnabé.

## NOUVEAUX HORAIRES AGENCE POSTALE

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h30 à 11h25  
Samedi de 9h00 à 11h45

FERMÉE LE VENDREDI 6 & LE SAMEDI 7 MAI

## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE LA GUERRE 39/45 – Le 8 Mai

### Programme de la journée :

11 H 15 :	Rassemblement des délégations d’Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie
11 H 30 :	Cérémonie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence et défilé au cimetière
à l’issue :	Vin d’honneur offert par la Municipalité servi à la Salle des Lilas

*Les enfants des écoles sont invités à se joindre au rassemblement pour devoir de mémoire.*

## TRANSPORTS SCOLAIRES – RENTRÉE 2016

*Pour la création de nouveaux circuits, il importe, en raison des délais liés aux procédures de marchés publics, de déposer les dossiers de demande de création de nouveaux circuits **AVANT LE 15 JUIN 2016 en Mairie.***

## HORAIRES DES MESSES

Pas de messe au mois de mai.

## DEMANDEURS D’EMPLOI

A la date du 15 Avril 2016, ils étaient 79 (Hommes : 52 et Femmes : 27).

A la date du 15 Avril 2015, ils étaient 79 (Hommes : 42 et Femmes : 37).

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AVRIL 2000** doivent se présenter en mairie afin que l’on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## **RAPPEL - CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2016**

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, au plus vite et avant le 15 Juin dernier délai.

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 <sup>ère</sup> catégorie	Parcs & Jardins de plus de 2 000 m <sup>2</sup>
2 <sup>ème</sup> catégorie	Jardins privés visibles de la rue ouverts au public
3 <sup>ème</sup> catégorie	Façades ou balcons fleuris
4 <sup>ème</sup> catégorie	Commerces / hébergements touristiques fleuris

Comme les années passées un jury extérieur à la Commune procédera au classement fin juin.

## **A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**

Organisé chaque année par le C.C.A.S. pour les enfants de 3 à 12 ans, le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :



**JEUDI 7 JUILLET 2016**

**AU**

**VENDREDI 29 JUILLET 2016**

**Inscriptions à la Mairie au mois de JUIN**



## **CROIX**



Suite au droit de préemption fait par la commune sur la maison aux volets bleus à l'angle de la rue du Général de Gaulle et la route du fossé, la décision a été prise d'abattre la maison, dite le « Dôme », pour aménager l'angle dangereux.

Nous devons, de ce fait, déplacer la croix !

OU POUVONS-NOUS LA REMETTRE ?

Merci pour vos idées et suggestions.

Une boîte sera disponible à la mairie. vous pouvez aussi envoyer un mail « [mairie.stbarnabe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbarnabe@wanadoo.fr) »

# Vie scolaire

## MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – MAI 2016

Lundi 2 Mai	Mardi 3 Mai		
Salade de pâtes au surimi Rôti de dinde Petits pois cuisinés Velouté aux fruits	Œuf mayonnaise Boulette de bœuf forestière Purée Fruit de saison		
Lundi 9 Mai	Mardi 10 Mai	Jeudi 12 Mai	Vendredi 13 Mai
Salade de blé Cordon bleu  Haricots verts Crème dessert caramel	Concombre bulgare Jambonnette de volaille  Coquillettes Banane	Tomates et maïs Emincé de porc à la moutarde Pomme de terre au four Fruit de saison	Mortadelle/Cornichons Haché de cabillaud  Brunoise de légumes Roulé confiture
	Mardi 17 Mai	Jeudi 19 Mai	Vendredi 20 Mai
	Betteraves vinaigrette Lasagne bolognaise  Salade verte Fruit de saison	Crêpe au fromage Dos de colin Sauce milanaise Riz pilaf Cocktail de fruits	Céleri rémoulade Saucisse grillée  Petits pois cuisinés Eclair au chocolat
Lundi 23 Mai	Mardi 24 Mai	Jeudi 26 Mai	Vendredi 27 Mai
Carottes râpées Omelette  Coquillettes Fromage blanc	Salade piémontaise Poulet rôti  Haricots verts Compote de pommes	Tomates et maïs Emincé de bœuf aux champignons Purée Velouté aux fruits	Melon ou pastèque Beignet de calamar  Poêlée de légumes Gâteau au chocolat
Lundi 30 Mai	Mardi 31 Mai	Jeudi 2 Juin	Vendredi 3 Juin
Betteraves vinaigrette Rôti de porc à la moutarde Flageolets Crème dessert vanille	Riz au thon et pommes Escalope de volaille Gratin de choux fleurs Fruit de saison	Salade vernoise Pâtes bolognaise  Mousse au chocolat	Melon Gratiné de poisson Poêlée de légumes Clafoutis

## FÉLICITATIONS

C'est en septembre 2011, en classe de 4<sup>ème</sup> que Corentin a voulu s'inscrire à la formation des jeunes sapeurs-pompiers.

Celle-ci s'est déroulée à Loudéac au Centre de Secours, tous les samedis matins sauf pendant les vacances scolaires. Des heures de pratique et de théorie ainsi que des activités sportives font partie de la formation.

Le brevet des Jeunes Sapeurs-Pompiers a été obtenu le 9 Avril 2016.

Toutes nos félicitations à Corentin.



# Vie associative & culturelle

## COMITÉ DES FÊTES

### JOURNÉE NETTOYAGE DES CHEMINS

Pour la préparation des foulées de la micheline, le comité des fêtes organise une journée nettoyage des chemins.

**Avis à tous les volontaires !!!!**

Rendez-vous le :

MARDI 17 MAI à 9h au restaurant L'Arcoat

La Présidente,  
Marie-Paule BUZULIER

## UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE



L'Assemblée Générale s'est tenue le week-end du 15 Avril 2016 à Saint-Médard-Des-Prés en Vendée.

Le président Jo DESSARPS s'est représenté, entraînant avec lui l'ensemble du bureau national (seul le trésorier a été remplacé. Ange CADORET reste administrateur - membre du bureau national.

Changement dans les statuts : pour pallier aux problèmes des associations non subventionnées par leur municipalité, chaque association locale versera désormais une cotisation à l'association nationale. Cette année, le rassemblement national se fera dans le Gers les 27 et 28 Août 2016.

La réunion du Conseil d'Administration aura lieu à St Médard de Mussidan (Dordogne) les 15 et 16 Octobre 2016.

## VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.



## LECTURE POUR TOUS

### EXPOSITION

L'exposition de photos sur l'assec de Guerlédan est visible dans la verrière de la Mairie jusqu'au 6 Mai aux heures d'ouverture de la bibliothèque et de la Mairie.

Exposition gratuite.

L'illustrateur d'albums de jeunesse Sylvain DIEZ rencontrera les moyennes et grandes sections des classes maternelles de Saint-Barnabé le lundi 30 mai en matinée.

La fête des bébés lecteurs aura lieu le 1<sup>er</sup> Juin 2016 à la Salle Polyvalente de Saint-Barnabé. A cette occasion Sylvain DIEZ sera présent pour une séance de dédicaces et un spectacle animé par la Compagnie PUNCTATA sera proposé aux enfants de moins de 3 ans et à leurs accompagnateurs (assistants maternels, parents, grands-parents).

Cette matinée commencera aux alentours de 9h45.

Il est préférable de s'inscrire auprès de l'accueil de la CIDERAL ou auprès de Mme Jacqueline BEUREL au 06.65.45.73.05.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h



02.96.26.73.29

De nouveaux documents (romans, BD adultes, albums jeunesse, documentaires de la CIDERAL) et CD et DVD (bibliothèque des Côtes d'Armor) sont à la disposition des adhérents.

## CLUB LES BÉBÉS



### « LES MATINÉES D'ÉVEIL »

Ouvert aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte

(sur inscription pour les assistantes maternelles auprès du R.P.A.M. au 06.17.36.68.89)

**VENDREDI 27 MAI 2016 de 9h30 à 11h30**

**Salle Jean Moulin**

## COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 14 & 28/05/2016 de 10h à 12h

Les 11 & 25/06/2016 de 10h à 12h

**Vous pouvez déposer vos vieux annuaires.** Merci de respecter les horaires de dépôt.



# **CLUB BRUYÈRES D'ARVOR**

## CAFÉ DE L'AMITIÉ



**JEUDI 12 MAI  
à 14h au Foyer Social**

**Préposés :**

Arlette GALLAIS – Jocelyne BERNARD – Annick LE  
CLÉZIO – René JOUET – André BERNARD – Ann et  
Bob HYDE.

## VOYAGE

Un voyage est organisé sur la Côte de granit rose et les sept Iles le :

**VENDREDI 24 JUIN 2016**

S'inscrire au plus vite auprès des responsables.

## REPAS DE FIN DE SAISON

**MARDI 28 JUIN 2016 à 12h30 à la Salle Polyvalente  
Midi & Soir**

Activités et jeux entre les repas

S'inscrire auprès des responsables

## DATE A RETENIR

**JEUDI 14 JUILLET 2016  
GRAND LOTO**



## FOOTBALL

### PROGRAMME MAI 2016

#### Dimanche 8 Mai – DERNIÈRE JOURNÉE A DOMICILE

A 15h30 Équipe A : A.S. SAINT-BARNABÉ (1) – SAINT-JACUT SPORT (1)

#### MATCH POUR L'ACCESION EN DIVISION SUPÉRIEURE

ENTRÉES GRATUITES ! VENEZ NOMBREUX

A 13h 30 Équipe A : A.S. SAINT-BARNABÉ (2) – SAINT-JACUT SPORT (2)

#### Dimanche 22 Mai - DERNIERS MATCHS DE LA SAISON

C.S. MERDRIGNAC (2) / A.S. SAINT-BARNABÉ (1)

PLUMIEUX E.S.A.P. (4) / A.S. SAINT-BARNABÉ (2)

**DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'A.S.S.B. FOOT  
à définir.**

**Allez l'A.S.S.B. : « TOUCHÉ MAIS PAS COULÉ »**



## BASKET-BALL

<http://www.assb-basket.ayosport.com>

Dernier match de la saison à Saint-Barnabé contre Saint-Nicolas du Pélem

Venez encourager l'équipe.

## La Mission Locale Centre Bretagne



*Un acteur social mobilisé auprès des jeunes et des entreprises.  
Présentes sur l'ensemble du territoire, les missions locales sont inscrites dans le code du travail et exercent une mission de service public de proximité afin de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis des systèmes scolaires et étudiants) de surmonter les difficultés qui font obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.*

- **Une offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans.**
  - Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
  - Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
  - Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
  
- **Une offre de service à destination des entreprises.**
  - **Aider au recrutement** grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
  - **Accompagner dans l'emploi** : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
  - **Valoriser les entreprises locales** grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers...).



**Un nouveau dispositif est proposé par l'Etat aux jeunes de 18 à 25ans :**  
**la Garantie –jeunes.**

### Ce dispositif s'adresse aux jeunes

- Qui vivent hors du foyer de leurs parents ou au sein de ce foyer sans recevoir de soutien financier de leurs parents,
- Qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation,
- Qui sont en situation de précarité, motivés et volontaires.

Quand un jeune entre sur le dispositif, **il bénéficie d' :**

- **un accompagnement individuel et collectif** par la mission locale, permettant l'accès à une diversité d'expériences professionnelles,
- **une garantie de ressources** via le versement d'une allocation d'un montant mensuel de 452,21 € en 2015.

Les engagements respectifs du jeune et de la mission locale font l'objet d'un contrat d'engagements réciproques conclu pour **une durée maximale d'un an.**

**S'adresser à la Mission Locale au : -02.97.25.38.35 (Pontivy)  
-02.96.28.99.18 (Loudéac)**

## COMMUNIQUÉ DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE, DE L'EMPLOI & DE LA FORMATION DU CENTRE BRETAGNE

La Cité des Métiers des Côtes d'Armor et la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation organisent un atelier

### CONSEILS POUR UNE CANDIDATURE EFFICACE

LUNDI 9 MAI 2016 à 14h à Loudéac

L'entrée est gratuite et ouverte à tous (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés,...)

Lors de cet atelier, des bénévoles de l'association EGEE feront un point sur les attentes des entreprises et donneront aux participants des conseils pour rédiger un C.V. et une lettre de motivation et se présenter à un employeur.

Sur inscription : [www.citedesmetiers22.fr](http://www.citedesmetiers22.fr) (page atelier) – Tél. : 02.96.76.51.51

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSURANCE MALADIE DES CÔTES D'ARMOR



### Je pense à mettre à jour ma carte Vitale !



Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits de façon régulière à l'assurance maladie, vous gardez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

**Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).**

### Dès que ma situation change

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'A.C.S., maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte **après avoir transmis les justificatifs** à votre caisse d'assurance maladie.

**Bon à savoir : vous bénéficiez de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ? Pour ne pas avancer les frais chez le médecin, mettez vite à jour votre carte Vitale.**

### Comment ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

# Annonces commerciales

## BAR – RESTAURANT « LE FER A CHEVAL »



LE FER A CHEVAL EST FERMÉ LE LUNDI



### Jeudis Gourmands

**12 Mai** : Blanquette de veau

**19 Mai** : Jambon à l'os

**26 Mai** : Poulet basquaise

**2 Juin** : Grillades – Pommes de terres sautées

Plats à emporter 5,50 € tous les jours sur réservation

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : [auferacheval-bretagne.fr](http://auferacheval-bretagne.fr)

Mail : [contact@auferacheval-bretagne.fr](mailto:contact@auferacheval-bretagne.fr)

# Agenda

<b>30/04/2016</b>	LOTO – Club Bruyères d'Arvor – 20h – Salle Polyvalente
<b>08/05/2016</b>	CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945 – Mairie – 11h15.
<b>12/05/2016</b>	Café de l'Amitié – Club Bruyères d'Arvor – 14h – Salle Pascal Legay
<b>17/05/2016</b>	Journée nettoyage des chemins – Comité des Fêtes – 9h – Restaurant L'Argoat
<b>20/05/2016</b>	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
<b>27/05/2016</b>	Matinées d'Eveil – Salle Jean Moulin – 9h30 à 11h30
<b>28/05/2016</b>	Assemblée Générale – Club d'Echecs – De 10h à 16h – Salle Pascal Legay Assemblée Générale – A.S.S.B. Foot – A 19h – Salle Jean Moulin
<b>30/05/2016</b>	Comité de l'info – Mairie – 20h30
<b>01/06/2016</b>	Fête des Bébés Lecteurs – A partir de 9h45 – Salle Polyvalente
<b>04/06/2016</b>	22èmes FOULÉES DE LA MICHELINE – A partir de 14h – Salle Omnisports

### Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO (Élus).

MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).

# Infos pratiques



Institution	Numéro de téléphone
Mairie de Saint-Barnabé	02.96.26.74.66
A.D.M.R Loudéac – Maison des services – Rue Saint-Joseph	02.96.61.93.61
Bibliothèque	02.96.26.73.29
Centre anti-poison	01.40.05.48.48
Centre Hospitalier Kério - Pontivy	02.97.79.00.00
Comité Cantonal d'Entr'aide La Chèze	02.96.26.64.62
École privée – Rue Jeanne d'Arc	02.96.26.79.23
École publique – Rue Jules Ferry	02.96.26.75.07
Gendarmerie de Loudéac	17
Médecin ou pharmacie de garde	3237
Pompiers de Loudéac	18 ou 112 portable
Responsable Croix-Rouge sur Saint-Barnabé	02.96.26.74.25
SAMU	15
Service de portage de repas à Domicile	02.96.25.34.60
Service Obsèques (de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h)	0810.060.180
Taxi Coralie MARCADÉ – Transport Malades Assis	02.96.26.74.45
Taxi Maryse DORÉ – Transport Malades Assis	06.68.92.45.10
Trans'Cidéral	0 8100 22 22 22
Urgence dentaire (de 9h30 à 12h00, le dimanche matin et les jours fériés)	02.96.61.80.79

## **Horaires des déchetteries de Loudéac et La Chèze**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LOUDÉAC 02.96.28.38.15	9H – 12H 14H – 18H					
LA CHÈZE 06.72.78.54.35	9H – 12H 14H – 18H	-	-	9H – 12H	-	9H – 12H

## **Ouverture agence postale**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11h25  
et le Samedi de 9h à 11h45.